

Je veille sur le

# MONT SAINT GRÉGOIRE

ENJEU : LES FEUX



Campagne de sensibilisation  
à la protection des milieux naturels

## Partis en fumée

Chaque année, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) combat environ 700 incendies qui affectent en moyenne près de 100 000 hectares (ha) de forêt au Québec (comparables à 200 000 terrains de football ou 2 753 fois le mont Saint-Grégoire).

La foudre est responsable des feux de forêts les plus ravageurs en termes de superficie. Cependant, près de 70 % des incendies sont attribuables aux activités humaines. Les causes : des mégots de cigarettes jetés par terre, des feux de camp mal éteints, des incidents lors d'opérations forestières et industrielles, des étincelles sur les chemins de fer, la négligence de résidents et de villégiateurs et parfois, des incendiaires.

## Des statistiques

En 2005, 387 000 ha de forêt brûlés . . . . . en 1258 feux  
En 2006, 13 800 ha de forêt brûlés . . . . . en 623 feux  
En 2007, 278 000 ha de forêt brûlés . . . . . en 892 feux  
En 2008, 133 ha de forêt brûlés . . . . . en 189 feux  
En 2009, 18 000 ha de forêt brûlés . . . . . en 441 feux  
En 2010, 223 000 ha de forêt brûlés . . . . . en 707 feux

La plupart du temps, lorsqu'on fait un feu de camp, des tisons s'envolent au-dessus des flammes. Hors de notre contrôle, ceux-ci se répandent au gré du vent, initiant de

nouveaux foyers d'incendies. C'est pourquoi, il est essentiel de s'assurer que notre feu est bien éteint, soit en l'aspergeant d'eau, soit en l'enfouissant sous du sable. ATTENTION! Si vous mettez de la terre sur un feu et que celle-ci renferme des branches et des feuilles, vous attisez le foyer initial.

## Saviez-vous que...

Un feu de profondeur, appelé aussi feu de racines, représente un très grand danger d'incendie. Ce type de feu invisible peut couvrir pendant plusieurs semaines dans le sol, sur un vaste territoire, avant d'être détecté. Il s'attaque aux racines des arbres et au sol organique (humus). La plupart du temps, à cause de sa combustion lente, il n'y a pas de fumée très apparente qui s'échappe d'un tel feu.

## Acceptables les feux?

**OUI** : Le feu peut être source de régénération pour la nature. Un sol récemment brûlé est riche en éléments nutritifs, tels que l'azote et le phosphore provenant des feuilles mortes. Le feu permet également à une lumière plus abondante d'atteindre le sol, créant un terreau idéal pour les jeunes pousses. Nombre d'animaux, comme le cerf de Virginie, profitent de la croissance de nouvelles plantes dont ils apprécient les jeunes pousses tendres et juteuses.



Cônes de pin gris



Certains écosystèmes peuvent dépendre de perturbations, comme le feu et le vent, pour se renouveler. Les gestionnaires d'aires protégées n'éliminent plus, aussi systématiquement qu'avant, les feux de forêt dans les zones protégées, reconnaissant le rôle de feux périodiques pour le maintien d'un patrimoine naturel riche et en santé. Quelques espèces d'arbres, comme le pin gris, ont besoin d'un feu pour leur régénération. Leurs cônes (cocottes) enduits d'une cire ne s'ouvrent qu'après une chaleur intense, comme celle d'un feu, ce qui permet aux graines de se répandre. Dans les bleuétières, en mettant le feu à du paillis (brûlis contrôlé), les agriculteurs s'assurent d'enrichir le sol et de favoriser la régénération des plants de bleuets.

**NON :** Le feu peut dévaster un vaste territoire très rapidement, surtout en période de sécheresse et de vents forts. L'impact des feux de forêts peut être économique, par exemple pour les industries forestières. Un feu de forêt signifie aussi une modification et une perte d'habitats pour la plupart des espèces de plantes et d'animaux qui y trouvaient refuge. Sachant qu'une forêt brûlée prend quelques décennies à se reconstituer, on comprend que l'impact écologique d'un incendie est d'autant plus marqué dans les régions où les forêts sont rares, comme en Montérégie. Au mont Saint-Grégoire, le feu est une menace pour les habitations et les vergers au bas de la colline, tout comme pour la forêt et ses habitants. Pensez-vous que les sentiers du mont Saint-Grégoire seraient aussi intéressants à parcourir après un incendie majeur?



### Saviez-vous que...

Il existe une interdiction de faire des feux à ciel ouvert dans plusieurs municipalités. Par exemple, dans son règlement sur la qualité de vie, la municipalité de Marieville prévoit des amendes de 100 \$ à 1 000 \$ pour une première infraction, et de 200 \$ à 2 000 \$ pour la seconde.

L'article 138 de la *Loi sur les forêts* du Québec stipule que, du 1er avril au 15 novembre, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé.

### Au mont Saint-Grégoire...

En 8 mois ou 244 jours (5 avril au 5 décembre 2010), le responsable des sentiers de CIME Haut-Richelieu a trouvé et enlevé, à lui seul, 100 ronds de feux sur le mont Saint-Grégoire, ce qui représente près d'un feu à tous les deux jours!



On trouve au mont Saint-Grégoire, un écosystème forestier exceptionnel (EFE), la chénaie rouge de sommet. Au printemps 2009, un feu de camp mal éteint s'est propagé, détruisant toute la matière organique et plusieurs petits arbres sur près d'un hectare. Heureusement, les dommages ont été limités grâce à la pluie. Il est très difficile pour les pompiers d'éteindre un feu dans la montagne.

Un projet de



Merci à nos partenaires

